



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calamités agricoles

Question écrite n° 26947

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur l'acheminement aux agriculteurs sinistrés de Saône-et-Loire et du Cantal de pailles et de fourrages en provenance de l'Aisne. Suite aux périodes de canicule et de sécheresse qui ont sévi tout l'été en France, privant des éleveurs de Saône-et-Loire et du Cantal des fourrages nécessaires à l'alimentation des animaux pour l'hiver prochain, les exploitants agricoles de l'Aisne ont stocké 20 000 tonnes de paille prêtes à être expédiées. Mais deux mois après la moisson, seules 4 500 tonnes de paille ont été acheminées en raison du rythme actuel de livraison. Les cadences d'expédition sont nettement insuffisantes pour que les agriculteurs sinistrés bénéficient avant l'hiver de l'ensemble des fourrages collectés dans l'Aisne. Il lui demande quelles actions le Gouvernement entend prendre pour résoudre rapidement ce problème, et notamment s'il compte entreprendre des réquisitions de moyens de transports.

Texte de la réponse

A la date du 9 décembre 2003, l'expédition de la paille collectée par les agriculteurs de l'Aisne au profit des éleveurs des départements de la Saône-et-Loire et du Cantal était totalement réalisée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26947

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 octobre 2003, page 8099

Réponse publiée le : 23 mars 2004, page 2280